

## **Texte action Congrès National du SNETAP-FSU - ARRAS 12 AVRIL 2014 -**

Suite au mouvement interprofessionnel du 18 mars contre l'austérité et le pacte de responsabilité, le Congrès regrette l'absence de suites et l'attitude non responsable des 4 Organisations Syndicales (FSU, CGT, FO et SUD) ayant appelé à une grève interprofessionnelle légitime...mais sans lendemain ! Dans le cadre de notre mandat de convergence des luttes, le SNETAP FSU a rejoint l'appel à la marche contre l'austérité du 12 avril – même si le congrès regrette que les partis politiques de gauche à l'initiative n'aient pas consulté les Organisations Syndicales, les associations et représentants de la société civile avant l'arrêt de la date. **Le Congrès considère que cette action unitaire appellera des suites**, à déterminer avec l'ensemble des parties prenantes, et que c'est un mouvement de fond qui doit s'inscrire dans la durée, le 1<sup>er</sup> mai devant de ce point de vue marquer une étape de plus et hautement symbolique !

Les Organisations Syndicales de la Fonction Publique ont arrêté le principe d'une journée de grève sur les salaires et le pouvoir d'achat le 15 mai prochain. **Le Congrès du SNETAP-FSU s'inscrit dans cet appel et décide qu'en réponse au gel des salaires, les personnels organisent « un gel des DRAAF ».**

Par ailleurs, le Congrès considère que la question des services publics ne saurait se réduire au seul sujet de la rémunération des agents de la fonction publique, sur fond d'économies budgétaires de 50 milliards d'euros qui tendraient à s'opérer sur les services publics. En conséquence, il mandate les élus du SNETAP pour que la FSU soit force de proposition et porte les exigences de nouvelles campagnes d'opinion et de mobilisations les plus larges dans le cadre des états généraux et convergence pour les services publics

Concernant plus spécifiquement le champ de l'Éducation, **le Congrès du SNETAP-FSU considère qu'une re-mobilisation est nécessaire.** Celle-ci ne pourra se faire qu'autour d'une plate forme revendicative portée au nouveau ministre de l'éducation et proposée à l'ensemble des OS. Ainsi, malgré le cache misère que constitue la promesse de création des 60 000 postes par le gouvernement, les questions de fond demeurent car ils n'ont pas permis ni de conforter le service public d'éducation, ni de revenir sur la réforme du lycée.

**Le Congrès du SNETAP-FSU mandate le Bureau National afin de réactiver l'intersyndicale de la voie professionnelle pour porter l'exigence d'un retour à un bac pro 4 ans comme norme.**

Dans l'Enseignement Agricole Public, tout le travail de mise au jour des dysfonctionnements dans tous les secteurs (protocole, bac pro 3 ans, rôle des exploitations, CFA-CFPPA) conduit par le SNETAP et porté à la connaissance du Ministre lors de la manifestation le 3 avril 2014, n'a reçu aucune réponse même lorsque le constat est partagé. La loi d'Avenir, réduite à sa plus simple expression, toujours pas votée et un projet stratégique sans moyen risquent d'anéantir ce qui restait de l'ambition initiale du Ministre.

**Le Congrès du SNETAP-FSU, appelle donc, à poursuivre l'engagement des personnels pour défendre et développer l'Enseignement Agricole Public et décide d'organiser les « 24h de l'Enseignement Agricole Public » au Mans le mardi 20 mai 2014. Il invite les personnels à se joindre au Conseil Syndical National convoqué à cette date pour être les porte-paroles de nos revendications.**

**Le SNETAP-FSU exige l'ouverture sans délai de négociations. A défaut, le congrès appelle d'ores et déjà à une mobilisation d'ampleur dans le période de la rentrée scolaire. Les personnels de l'Enseignement Agricole Public ne renonceront pas !**